

**Année scolaire 2024/2025**

**27 février 2025 - n°6**

## **Info familles : Dates et informations à retenir**

Chers parents,

Cette nouvelle période sera propice à de nombreux projets que je vous détaille ci-dessous :

- **La nouvelle séquence de piscine, pour le troisième trimestre, débutera le 10 mars jusqu'au 6 juin.** Les classes concernées sont les suivantes :
  - GS.A de Julie Kervella : le mardi de 9h30 à 10h05
  - GS.B de Valérie Tonnard : le jeudi de 14h40 à 15h15
  - CE1.C de Magali Tabaschnick : le mardi de 14h40 à 15h15
  - CE2.A de Sandra Le Guen : le mardi de 9h30 à 10h05
  - CE2/CM1/CM2.E de Sabine Miossec : le mardi de 14h00 à 14h35
  - CM1.A de Laureen Grignou: le lundi de 10h10 à 10h45
  - CM2.A de Déborah Librizzi: le lundi de 14h00 à 14h35

Les enseignantes pourront vous solliciter pour accompagner les groupes. Votre soutien est précieux et contribue au bon déroulement de ces activités.

Dans ce cadre, conformément à la réglementation en vigueur, il vous est nécessaire de fournir l'extrait n°3 de votre casier judiciaire. Cette démarche est une obligation légale et vise à garantir la sécurité des enfants.

Je vous remercie par avance pour votre compréhension et votre engagement auprès des élèves.

- Depuis le 17 janvier, l'école a proposé aux élèves du CE1 au CM2 **un petit-déjeuner équilibré**, en partenariat avec Fanette, élève diététicienne stagiaire. Demain, ce sont les élèves de CP qui en bénéficieront.  
Le vendredi 7 mars, les élèves de Grande-Section voyageront gustativement autour d'**un petit-déjeuner anglais**.  
Nous remercions chaleureusement Maxime et Claire pour leur investissement dans ces projets qui régalaient petits et grands chaque semaine.
- **Les samedis 1<sup>er</sup> et 8 mars, l'école ouvrira ses portes, respectivement à la maternelle et au primaire, aux nouvelles familles mais également à nos élèves et leurs parents.**  
J'ai sollicité les élèves de CM2 qui ont accepté, nombreux, de guider les familles à cette occasion ; nous les en remercions chaleureusement.
- **Le lundi 3 mars**, les élèves des classes de CM2A et CM1/2E se déplaceront au collège St Joseph pour une journée d'activités avec les élèves de 6<sup>ème</sup>. Ils seront invités à déjeuner au self.

- **Le jeudi 6 mars**, les élèves des classes de CM2B et CM2C se déplaceront au collège St Joseph pour une journée d'activités avec les élèves de 6<sup>ème</sup>. Ils seront invités à déjeuner au self.
- **Du lundi 17 au vendredi 21 mars, nous fêterons la semaine bretonne.** De nombreuses activités seront proposées aux élèves. Chaque midi, nous dégusterons des plats régionaux proposés par Maxime et Claire.  
**Le vendredi 21 mars, nous proposerons une journée Gwenn ha Du, tous vêtus de noir et de blanc.** Ce sera également **la journée mondiale de la Trisomie 21, qui a pour objectif de valoriser la diversité et la différence.** Nous vous invitons à porter vos plus belles **chaussettes dépareillées** (noires et blanches) à cette occasion.
- **Le vendredi 28 mars**, les élèves de GS de l'école et leurs camarades de l'école Sainte-Marie Lannouchen se déplaceront en primaire afin de participer à des activités ludiques avec la complicité des élèves de CP.
- **Le vendredi 4 avril, nous fêterons le carnaval à l'école. A partir de 15h30, les élèves défileront déguisés dans la ville de Landivisiau.** Le thème sera libre. Les élèves de la maternelle et du CP pourront arriver à l'école déguisés le matin. A partir du CE1, les élèves se déguiseront en classe l'après-midi. Nous vous invitons à participer nombreux au défilé. Les assistantes maternelles de l'association « L'île aux enfants » sont également invitées à se joindre à nous.
- De nombreuses activités sportives seront proposées à différents niveaux de classe, notamment grâce aux partenariats établis avec les clubs sportifs de Landivisiau et le lycée St Esprit.  
Plusieurs classes bénéficieront également de spectacles proposés par la CCPL du pays de Landivisiau.  
Les enseignantes des classes concernées vous informeront de ces sorties et activités.
- **La kermesse** de l'école est programmée **le dimanche 22 juin à l'école Notre-Dame des Victoires.** Nous vous y attendrons nombreux.

**Depuis le mardi 25 février, les éco-délégués proposent à la vente, sur l'application *Too Good To Go*, des paniers repas anti-gaspî afin de valoriser les aliments non consommés à la cantine.** Les paniers commandés sont à retirer à l'école les mardis et vendredis de 16h45 à 17h15, par l'accès de la venelle du patronage. Afin de faire connaître cette belle initiative, **nos Eco'liés engagés animeront chaque jour une chronique sur les stations *Radio Pays de Léon (98.2 FM) et Radio Nord Bretagne (100.5 FM)* du lundi 3 au vendredi 7 mars à 8h00, 14h15 et 18h00.** Je vous invite à être à l'écoute de leur projet.

Dans le cadre de la déclaration fiscale des revenus, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt sur les frais de garderie sous diverses conditions. Cette attestation vous sera remise, sur demande, par le secrétariat de l'école.

Je vous invite à solliciter ce document **au plus tard le 16 mai.**

La paroisse propose **trois messes des familles** :

- Le dimanche 2 mars à 10h30 à Sizun
- Le dimanche 9 mars à 10h30 à Landivisiau
- Le dimanche 16 mars à 10h30 à Plouvorn

Les élèves qui se préparent à recevoir l'eucharistie se verront remettre l'Évangile.

Cette fin d'année sera ponctuée par de nombreux jours fériés.

Lundi de Pâques, le 21 avril, l'école sera fermée.

En concertation avec l'école Sainte-Marie Lannouchen, les deux établissements seront fermés du jeudi 1<sup>er</sup> mai au dimanche 4 mai. Les élèves auront classe le mercredi 30 avril toute la journée.

La semaine suivante, l'école accueillera les élèves les lundi 5, mardi 6 et vendredi 9 mai. Les mercredi 7 et jeudi 8 mai, l'école sera fermée.

A l'occasion du Pont de l'Ascension, l'école sera fermée du mercredi 28 mai au dimanche 1<sup>er</sup> juin.

Lundi de Pentecôte, le 9 juin, sera également un jour sans école.

Le moment est venu de penser l'organisation pédagogique de l'année scolaire 2025/2026, qui sera fonction des effectifs par niveau de classe.

**Dans ce cadre, je vous remercie de bien vouloir m'indiquer par retour de mail tout départ de l'école. Sans retour de votre part, votre enfant sera automatiquement réinscrit pour la rentrée.**

**Si vous souhaitez inscrire un enfant à l'école maternelle, avec une rentrée effective en cours d'année, je vous invite à me contacter dès à présent.**

En cette veille du mois de mars, je me permets de vous rappeler la nécessité de réserver les repas de cantine de votre enfant, au plus tard la veille pour le lendemain.

En fonction de vos besoins, j'attire également votre attention sur la **réservation exceptionnelle du repas de cantine du mercredi 30 avril.**

Je vous remercie de votre collaboration et vous souhaite par avance une belle période de Carême et de Pâques.

Bien cordialement.

Mme Mélanie CONQ